

STATUT DES FONCTIONNAIRES DES E.P.S.T

Objectifs	Présenter les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre général de la Fonction Publique d'Etat et dans le cadre plus spécifique des EPST.
Public	Tout public travaillant en Ile-de-France, souhaitant connaître le régime réglementaire auquel il est soumis à l'Inserm.
Programme	<p>L'organisation de la Fonction Publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les différentes catégories d'agents publics et les textes applicables ✓ La structure des carrières <p>Le principe d'égalité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principe de non-discrimination ✓ Le principe d'égalité régissant les fonctionnaires d'un même corps <p>L'entrée dans la fonction publique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'admissibilité aux emplois publics ✓ Le recrutement des fonctionnaires et le recrutement des agents non titulaires <p>La carrière</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'entrée en service, les affectations et les changements d'affectation ✓ Les positions, l'avancement et la notation ✓ La durée du travail ✓ La rémunération ✓ Les droits à congés ✓ La formation ✓ Le dossier individuel du fonctionnaire <p>La cessation d'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'admission à la retraite ✓ La démission ✓ Le licenciement ✓ La révocation ✓ Les autres circonstances qui entraînent la radiation des cadres <p>Les obligations du fonctionnaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'obligation de se consacrer à sa fonction ✓ L'obligation de désintéressement ✓ L'obligation d'obéissance hiérarchique ✓ L'obligation de discrétion et de secret professionnel ✓ L'obligation de comportement
Dates et lieu	<p>Session de 3 jours : Choix 1 : 15, 16 avril et 3 mai 2021 - Date limite d'inscription : 5 mars Choix 2 : 7, 8 et 14 octobre 2021- Date limite d'inscription : 3 septembre</p>
Contacts	<p>Barro SOW, Responsable Formation Administration du Siège – Pôle RH 101, rue de Tolbiac 75654 Paris cedex 13 Tél. : 01 44 23 62 10 Mél : formation.ads@inserm.fr</p>